



EUROPE

Rue Hector Blondiau, 22 7070 Mignault (Belgium)

Tél. FR. : Brasseur J.P. 0499 35 85 72

FR, EN. : Roussel Pascal 0473 97 49 67

FR,EN,IT : Marilena Di Stasi 0486 501 83 64

www.vivanteurope.org



**« Libérer le travail en le détaxant et financer notre sécurité sociale
par une taxe sur la consommation, uniquement sur les produits
qui le plus souvent, sont fabriqués par la machine »**

LE VIVANT-EUROPE

électronique

N° 39 (janvier-février 2007)

Le 7 février 2007

Depuis novembre 2003, le mouvement VIVANT-EUROPE propose dans le cadre d'une fiscalité européenne de financer la sécurité sociale autrement.

Pour rappel, voici l'essentiel de son programme

« Il faut arrêter de taxer le travail des citoyens européens par une imposition qui favorise les délocalisations.

Les taxes sur le travail tuent l'emploi, vident l'Europe de ses compétences et mettent en péril le financement de notre sécurité sociale.

Le financement de la sécurité sociale européenne doit trouver sa source auprès de la vente des produits en Europe.

(Taxe sur la consommation sans augmentation des prix)

Remarque : La taxe sur la consommation se fait uniquement sur les produits car pour qu'une fiscalité soit efficace, il faut que ce qu'elle taxe soit **traçable**.

Or un service est peu traçable tandis qu'un produit est visible et traçable.

Ce choix, proposé par Jacques Berthillier, économiste français, vise efficacité fiscale.

Depuis quelques jours, un parti politique belge la VLD (parti libéral) se propose d'adopter ce projet et même de prendre à son compte les principaux points du programme VIVANT ' (Belgique) (voir sur le site de VIVANT-EUROPE : les documents)

Ci-dessous voici de plus amples explications

NOUVEAU CARTEL VLD-VIVANT



Le VLD (parti libéral flamand) et VIVANT forment un cartel depuis 2004. Le quatrième Manifeste citoyen du premier ministre Guy VERHOFSTADT qui vient de sortir a convaincu Roland DUCHATELET, le président de VIVANT, au point d'intensifier sa collaboration avec le VLD. En effet, il a retrouvé dans ce « Manifeste » beaucoup d'idées de son mouvement qui a près de 10 ans d'existence.

Aussi, les partenaires VLD et VIVANT se présenteront sous **un nom unique et avec un programme commun** aux élections fédérales belges du 10 juin.

Le nom précis de ce cartel, pour l'instant tenu secret, sera dévoilé le dimanche 11 février 2006 lors d'un congrès commun.

Selon Bart SOMERS (président du VLD), « ce nom doit être transparent ». Il ne veut pas d'une situation où deux programmes différents cohabitent car son parti opte pour un cartel d'idées et non d'intérêts.

Dans ce cadre, le parti politique VLD s'est engagé à reprendre et à maintenir dans son agenda politique les points principaux du programme de VIVANT à savoir :

- **Le transfert de l'impôt sur le travail vers un impôt sur la consommation,**
- **L'introduction d'un revenu de base**
- **La mise en place de référendums d'initiative populaire à tous les niveaux.**

Interrogés par la presse, Bart SOMERS et Roland DUCHÂTELET ont souligné tous deux que VIVANT dans cette opération, ne serait pas absorbé par le VLD.

Ainsi, le Mouvement et le Parti VIVANT continueront à exister indépendamment, que ce soit en Flandre, à Bruxelles, en Wallonie ou dans les cantons germanophones, (région qui compte rappelons-le, deux députés régionaux VIVANT et un conseiller communal).

Gageons que cette percée nouvelle sur le plan politique aura des répercussions favorables pour **une Europe sociale au développement humainement durable.**

Jean-Paul BRASSEUR
(responsable de VIVANT-EUROPE)